



Question élargie N°54
Entrée le 18.09.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 19.09.2025
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 18 septembre 2025

Concerne : **Question élargie au sujet des psychothérapies assistées
par psychédéliques (PAP)**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député·e·s, notre sensibilité politique souhaite poser une question élargie concernant les **psychothérapies assistées par psychédéliques (PAP)** à **Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale**.

Pratiquées, entre autres, sous supervision médicale en Suisse depuis 2014, les PAP suscitent un intérêt croissant tant chez les professionnel·le·s de santé que chez les patient·e·s. Dans le cadre de cette question élargie, je souhaite explorer les perspectives ainsi que les défis liés à l'implantation de ce type de thérapies au Luxembourg, que ce soit sous forme de projet pilote ou d'intégration progressive dans le système de santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Djuna BERNARD
Députée